

Le 30 janvier 2019

La CAT publie un nouveau plan stratégique

Pour diffusion immédiate

La Commission des accidents du travail (CAT) est heureuse d'annoncer la publication de son plan stratégique 2019–2023. Le plan a été fondé sur la recherche, la consultation et les partenariats avec les employés et les intervenants en vue de mieux répondre aux besoins des milieux de travail de l'Île en matière de sécurité et de rémunération.

« Après un vaste processus de consultation, nous sommes fiers de présenter un plan qui intègre les observations des employeurs et des travailleurs de l'Île-du-Prince-Édouard, a indiqué Luanne Gallant, directrice générale de la Commission des accidents du travail. Le processus de planification a été extrêmement utile. Nous sommes reconnaissants de la rétroaction et des discussions réfléchies que nous avons eues avec nos intervenants, car elles nous ont permis d'établir notre plan et de définir notre parcours pour les cinq prochaines années. »

Le plan stratégique 2019–2023 repose sur la mission, la vision et les valeurs de la CAT, tout en étant axé sur cinq priorités stratégiques :

- Bâtir une culture qui favorise la sécurité et la santé des milieux de travail
- Fournir des services et des soutiens axés sur la clientèle
- Renforcer notre système
- Développer des partenariats stratégiques
- Renforcer notre organisme

Dans le cadre du processus de consultation, la CAT a reçu la rétroaction des employeurs et des travailleurs sur divers sujets, notamment le TSPT et les besoins en matière de santé mentale, l'offre de services en temps opportun, l'appui des travailleurs lors du rétablissement, l'appui du retour au travail et la promotion des milieux de travail sécuritaires.

« Nous envisageons une province où chaque milieu de travail est sécuritaire et les blessures sont éliminées, a déclaré Stuart Affleck, président du conseil d'administration de la CAT. Notre nouveau plan stratégique renforce notre engagement à travailler en collaboration avec nos intervenants en vue de créer des environnements de travail sains et sécuritaires, puis à aider les travailleurs blessés lors du rétablissement et du retour au travail. Nous voulons nous assurer que tous les travailleurs de l'Île-du-Prince-Édouard retournent à la maison en sécurité à la fin de la journée. »

La version intégrale du plan stratégique est accessible sur le site Web de la CAT au wcb.pe.ca/Information/CorporatePlans.

-30-

Information aux médias : Laura Steeves, coordonnatrice principale des communications de la CAT
lsteeves@wcb.pe.ca, 902-894-0362